

Des compétences au cœur de vos projets

Juin 2012 • Numéro 11



Lettre d'info de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation



Les petits papiers

Ce n'est pas compliqué de prendre un morceau de papier, de le plier en quatre et de le glisser dans une petite enveloppe bleue.

C'est plutôt facile, mais selon le nom qui est écrit sur ce petit papier, bien des choses peuvent changer. Nous n'avons pas toujours la disponibilité pour éplucher les programmes de chaque candidat. Nos choix se fondent souvent sur des valeurs exprimées, ou des points qui nous tiennent particulièrement à cœur. Les branches n'échappent pas aux conséquences de nos choix individuels. La nouvelle équipe gouvernementale aura une nouvelle politique en terme de dialogue social, mesures emploi, formation continue. Sans être devin, seront certainement abordés et débattus des thèmes tels que :

- l'articulation entre la formation initiale et la formation continue,
- la sécurisation des parcours professionnels,
- un soutien prononcé pour les publics les plus fragiles, les salariés les moins formés et les chômeurs,
- une appréhension de l'appareil de formation continue au niveau des régions, et d'un renforcement des prérogatives de ces dernières,
- le maillage et le dialogue entre tous les acteurs de la formation continue.

La CPNEF de notre branche s'adaptera et essaiera, comme à son habitude, de naviguer entre des prescriptions politiques, des besoins sociaux, et la volonté d'avoir une politique de branche forte avec des priorités et des financements appropriés qui répondent aux projets des associations sans pour autant occul-

ter les besoins des salariés. Mais les salariés sont aussi des individus, et même si le lien entre formation et emploi est indissociable, on ne peut pas réduire la formation à la seule finalité de l'emploi. D'autant plus que nous sommes dans une branche où les employeurs sont des bénévoles et ont eux-mêmes des besoins en qualification. Notre branche a pris des mesures ces dernières années et a permis aux responsables bénévoles de bénéficier des fonds de la formation continue, certes sous condition et dans des champs particuliers.

En attendant qu'une nouvelle assemblée soit élue et que le gouvernement mette en débat ce qui fut pour un temps le programme d'un parti, soyez assurés qu'au sein de notre branche nous continuons à travailler ! Le contenu de cette lettre d'information détaille les multiples aides au financement de la formation dont vous pouvez disposer dans le cadre des différents dispositifs. Toutes ces mesures ne concernent que 2012, pour les raisons évoquées plus haut mais également parce que les dispositions accordées par notre nouvel OPCA ne sont que transitoires.

La formation n'est pas qu'une histoire d'argent, mais nous ferons tout pour que ce qu'apporte actuellement la mutualisation voulue par les partenaires sociaux de notre branche puisse continuer à vous aider dans vos projets d'association et de vie.

Joëlle Garelo,
Vice-Présidente de la CPNEF,
SNAECSSO

> Infos



Etude « Santé au travail »

Les partenaires sociaux de la branche professionnelle des acteurs du lien social et familial sont sensibles aux questions relatives à la santé au travail et plus particulièrement à la prévention des risques professionnels.

Afin d'envisager des actions concrètes de mise en œuvre de la prévention des risques professionnels et de la santé au travail, le Snaecso et les organisations syndicales de salariés vous invitent à répondre à un questionnaire afin de mieux connaître vos pratiques sur ce thème. Rendez-vous sur la page d'accueil du site : www.cpnef.com

Plus vous serez nombreux à participer à cette enquête, plus les résultats obtenus seront révélateurs de la diversité de vos pratiques professionnelles. Nous comptons sur votre collaboration.

> Sommaire



Focus métiers 2

Rencontre avec Brigitte Pellerin, coiffeuse au Centre Social et Culturel de Niort

Zoom sur... 2

Les dispositifs de financement de la formation professionnelle

Du côté des régions 3

Vos relais à la loupe

Observatoire 4

Étude sur l'égalité entre les femmes et les hommes : les résultats qualitatifs

Infos 4

Financements CPNEF 2012



Coiffeuse

Rencontre avec Brigitte Pellerin, coiffeuse au Centre Social et Culturel de Niort (Poitou-Charentes) depuis 2007.

Parlez-nous de votre métier...

On peut dire que j'exerce le métier de coiffeuse auprès de publics en difficultés. Du coup, cela va bien au-delà du métier exercé en salon de coiffure. Ici je n'ai rien à vendre. Quand je suis avec les bénéficiaires, il se crée une relation particulière. Ils se confient à moi, il y a des rires, des larmes, ce sont de vrais moments de complicité.

Je travaille sur l'image qu'ils ont d'eux-mêmes, j'essaie de les aider à retrouver confiance en eux. Certains viennent très régulièrement et c'est toujours une échéance importante pour eux. D'autres viennent plus occasionnellement, quand ils ont un rendez-vous par exemple et qu'ils ont besoin d'être motivés. J'ai l'habitude de dire que je soigne autant les âmes que les cheveux !

Quel est votre parcours de formation ?

Je suis née de parents commerçants. J'ai commencé mes études en passant un bac commercial. Déjà, j'aimais le contact avec les gens. J'ai été gérante d'un commerce puis j'ai traversé une phase de remise en question professionnelle. J'ai alors décidé de relier ma passion de la coiffure avec mon métier et j'ai passé un CAP de coiffeuse mixte.

Comment avez-vous choisi ce métier ?

J'ai eu l'occasion de faire un remplacement maladie sur ce poste et par chance, le CDD s'est transformé en CDI. J'ai tout de suite aimé travailler avec des personnes en difficultés. Rencontrer des gens aux parcours très divers, c'est très enrichissant. Je ne me vois plus du tout travailler en salon de coiffure « normal ».

Quels sont vos projets professionnels ?

J'anime aussi des ateliers, en groupe, où l'on apprend à se mettre en valeur. Cela va du travail de l'image de soi et plus précisément l'adaptation de sa coiffure à la morphologie de son visage, les couleurs de ses vêtements etc. à la relaxation. Un challenge serait d'ouvrir plus largement ces ateliers aux hommes, encore peu présents !

Qu'aimez-vous particulièrement dans votre métier ?

J'aime voir les personnes ressortir de mon salon avec le sourire. Pour moi, ils repartent tous beaux comme des princes ou des princesses !

Zoom sur...



Les dispositifs de la formation p

ADEC, plan de formation, financements exceptionnels CPNEF, catalogue de formation d'Unifformation... les possibilités de prise en charge d'actions de formation professionnelle ne manquent pas dans notre branche. Encore faut-il s'y retrouver et savoir mobiliser au mieux toutes ces aides ! Petit tour d'horizon des principaux dispositifs de financement dits « à l'initiative de l'employeur ».

ADEC : Derrière ce sigle se cachent des Actions pour le Développement de l'Emploi et des Compétences. Il s'agit d'un cofinancement de l'Etat, mis en place pour 2012-2013, sur des actions ayant pour but de sécuriser les parcours professionnels. Les actions éligibles sont très vastes : formations diplômantes, actions envers les publics les moins qualifiés, remise à niveau, préparation aux concours d'entrée, formations RH, accompagnement VAE, etc.

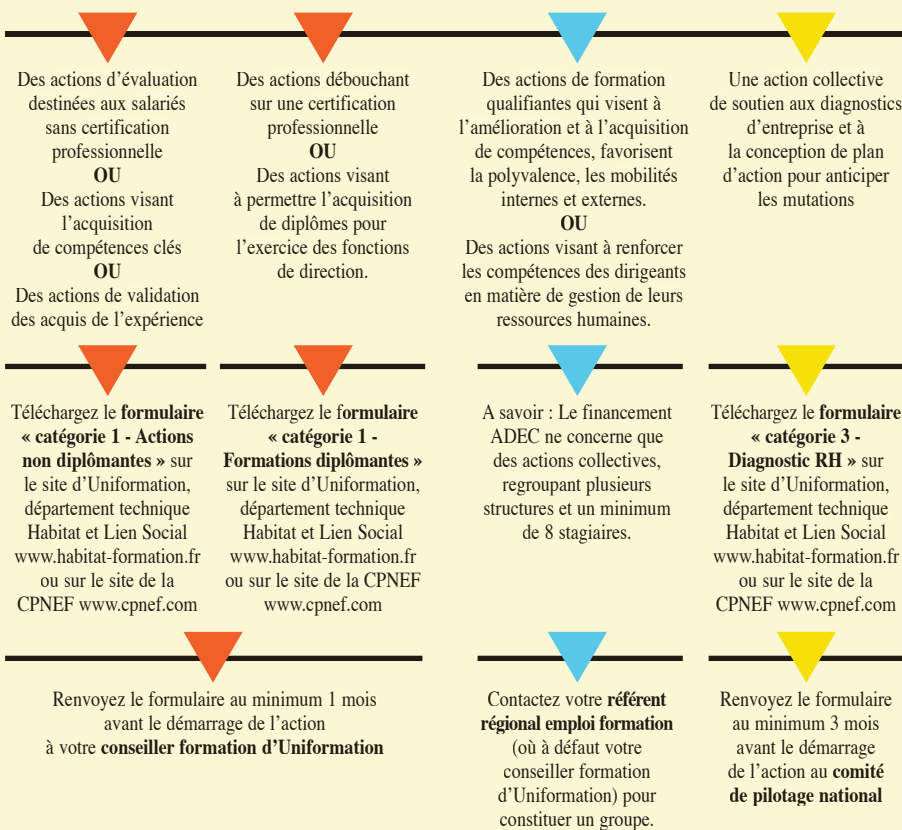
Pour en bénéficier : La procédure est différente selon la catégorie dont relève l'action. Voir schéma détaillé ci-dessous.

AICR : Ce sont des Actions d'Intérêt Collectif Régionales. Elles réunissent plusieurs structures de la branche dans un projet de formation commun. Les actions financées par les AICR peuvent servir à améliorer les compétences professionnelles au service du projet (petite enfance, développement social local,



L'ADEC tout simplement

VOTRE PROJET CONCERNE





Toutes les coordonnées de vos référents régionaux sur le site : www.cpnef.com

de financement professionnelle

famille, gestion et animation de réseaux locaux, etc.) ou à répondre, de manière expérimentale, à un besoin du territoire.

Pour en bénéficier : Contactez votre Référent Régional Emploi Formation dont vous trouverez les coordonnées sur le site www.cpnef.com, rubrique « Du côté des régions ».

Catalogue de formation d'Uniformation

Les salariés de notre branche peuvent bénéficier gratuitement de l'offre de formation proposée par Uniformation. Il s'agit de formations transversales se déroulant dans toute la France. Pour 2012, 600 sessions de formation organisées autour de 27 thèmes liés aux métiers de l'économie sociale vous sont proposées.

Pour en bénéficier : Inscrivez-vous en ligne sur le site www.uniformation.fr, rubrique « Notre offre de formation ».

Financements exceptionnels CPNEF

Chaque année, la CPNEF choisit des thématiques de formation qui lui semblent prioritaires et en permet leur prise en charge dans des conditions avantageuses. En 2012, cela concerne :

- Le soutien au départ en formation des salariés les moins qualifiés
- Les actions d'analyses de pratiques
- La participation à une conférence ou un colloque
- Les formations à la communication professionnelle

- Les formations à la gestion associative
- Les formations santé et sécurité au travail

Pour en bénéficier : Téléchargez les formulaires de demande préalable sur le site www.cpnef.com, rubrique « Dispositifs de formation ».

Plan de formation

Dans notre branche, les structures de moins de 50 salariés Equivalent Temps Plein sont automatiquement et obligatoirement adhérentes d'un « plan de formation mutualisé 2012 ».

Il s'agit d'une forme de mutualisation qui, sous réserve de respecter des règles de fonctionnement, permet aux structures de bénéficier de prises en charge annuelles très avantageuses. En 2012, le budget alloué à chaque structure est égal à 1,5 fois le montant de leur contribution avec un minimum fixé à 3 000 Euros.

Les structures de 50 salariés ETP et plus sont gérées avec des budgets individuels : les structures utilisent leur contribution selon les règles de droit commun et d'Uniformation.

Pour en bénéficier : Après avoir pris connaissance des règles de fonctionnement (téléchargeables sur le site www.cpnef.com), réalisez vos formations dans la limite de votre budget annuel et adressez vos demandes de remboursement à Uniformation, département Habitat et Lien social, 15 rue des Sablons, 75 771 PARIS Cedex 16, impérativement avant le 31 janvier 2013. ■

Bourgogne

Une réunion d'information sur la mutualisation des emplois se tiendra en septembre 2012, permettant ainsi de faire un lien entre l'étude réalisée en 2010 par l'Observatoire National Emploi Formation de la branche et des besoins exprimés sur notre territoire. Toutes les structures de la région recevront une invitation les conviant à cette journée d'échanges.
Diane DARGENT - 03 86 61 58 30

Île-de-France

La CFCS et l'ACEPP d'Île-de-France travaillent à une formation commune autour du développement social local. L'enjeu est de renforcer l'interconnaissance des structures qui agissent souvent sur le même territoire et de construire une culture commune d'intervention sociale et familiale. Cette formation, dont le démarrage est prévu pour fin 2012, portera sur les spécificités de nos métiers.
Clémence SILVE - 01 60 16 74 65

Lorraine

Dans la perspective de mesurer l'évolution des problématiques de la formation sur les 4 départements lorrains et de concevoir des actions ajustées aux besoins, le référent régional Lorraine entame une démarche de rencontre sur site, du 10 mai au 10 juin 2012, des structures d'accueil de la petite enfance.
Martine GERVILLE - 03 87 50 50 83

Pays de la Loire

Quels sont les besoins de qualification des métiers de la petite enfance dans les Pays de la Loire ? Auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance, EJE, Puéricultrice, etc. Les employeurs de notre branche ont-ils le choix des profils à l'embauche ? Y-a-t-il des besoins de recrutement non satisfaits ? Ces questions sont posées par les acteurs régionaux de la branche ALISFA et du Conseil Régional et vont faire l'objet d'une enquête auprès des EAJE au dernier trimestre 2012.
Noëlle MOREAU - 02 28 07 23 78

Poitou-Charentes

Le montage du projet régional emploi formation 2012-2013 se finalise. Parmi la quinzaine d'actions prévues, notons :

- Formation aux 3^{es} niveaux de diplôme professionnel, pour les animateurs, les salariés Petite Enfance, les agents d'entretien, le personnel administratif.
- CQP Activités périscolaires : pour les animateurs et notamment les plus « précaires » (CUI, CDII, ...).
- Atelier du Dialogue Social : pour tous les acteurs de la branche, réflexion sur des sujets comme les risques psycho-sociaux, la formation, la gestion des âges.

Jean-Luc GROSBOIS - 06 28 65 16 10

Rhône-Alpes

Alain Cantarutti est arrivé à l'URACS le 1^{er} février 2012 comme délégué régional adjoint. A ce titre, il est en charge des questions relatives à la formation professionnelle et devient le nouveau référent régional pour la CPNEF. A noter : afin de mieux répondre aux attentes des associations Petite Enfance l'URACS et l'ACEPP ont décidé de travailler ensemble pour cette mission. L'ACEPP 38-73 sera ainsi chargée de recenser les besoins de l'ensemble des EAJE de la région... soit plus de 200 associations.
Alain CANTARUTTI - 06 12 36 39 47

En bref

Pour tous vos projets de formation, vous pouvez compter sur deux équipes de professionnels à votre service :

- les **référents régionaux Emploi Formation** : coordonnées disponibles sur le site www.cpnef.com, rubrique « Du côté des régions »
- et les **conseillers formation d'Uniformation** : coordonnées disponibles sur le site du

département technique Habitat et Lien Social d'Uniformation : www.habitat-formation.fr

Vous pouvez également trouver leurs coordonnées dans le guide pratique Gestion de l'Emploi et des Compétences, qui vous a été adressé par la CPNEF en février 2012. ■



Financements CPNEF 2012

Grâce à la mobilisation de fonds mutualisés d'Uniformation, la CPNEF a reconduit pour 2012 les financements exceptionnels suivants :

Communication professionnelle : toute formation portant sur le thème de la communication professionnelle et plus particulièrement la communication orale, le dialogue dans les structures associatives...

Gestion associative : toute formation à la gestion de structures associatives, visant à renforcer les compétences des dirigeants associatifs dans la gestion globale de la structure et notamment sur la gestion des compétences, la gestion budgétaire et financière ou la gestion de projets.

Santé et sécurité au travail : toute formation portant sur la prévention des risques professionnels, la prévention des risques psycho-sociaux, la sécurité au travail, les gestes de premiers secours, les formations HACCP, les formations HoBo, etc.

Participation à une conférence ou un colloque : toute action d'information collective sur les thèmes de l'animation globale, de la petite enfance, de la gestion associative, du développement social local...

Soutien au départ en formation des salariés les moins qualifiés : pour les formations débouchant sur une certification inscrite au RNCP, suivies par des salariés de niveau V et inférieur.

Analyse de pratiques professionnelles : accompagnement par un professionnel qualifié pour les structures n'en ayant pas bénéficié en 2011.

Ces actions sont destinées aux salariés (et parfois aux bénévoles) des structures appliquant la convention collective nationale des acteurs du lien social et familial, à jour de leurs versements à la formation professionnelle continue.

Attention, certaines actions (communication professionnelle, gestion associative et santé-sécurité au travail) sont réservées aux structures employant moins de 50 salariés en Equivalent Temps Plein.

Pour toutes ces actions, le prestataire doit être un organisme de formation dûment déclaré, c'est-à-dire disposant d'un numéro d'enregistrement de prestataire de formation professionnelle.

Retrouvez sur le site www.cpnef.com rubrique « dispositifs de formation », les conditions de prises en charge et les formulaires à nous renvoyer. La date limite de réception des demandes préalables est fixée au 1^{er} novembre 2012.

■ Observatoire



Étude sur l'égalité entre les femmes et les hommes : les résultats qualitatifs

L'Observatoire Emploi Formation a réalisé en 2011 une étude sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la branche professionnelle des acteurs du lien social et familial.

Nous vous avons présenté dans la lettre d'info CPNEF n°9 de novembre 2011 les principaux résultats quantitatifs, voici un extrait des résultats de l'étude qualitative menée par le cabinet Perfégal auprès d'une centaine de salariés de la branche.

Hommes-Femmes et désir de travailler dans le social

Lorsqu'on les interroge sur leurs motivations professionnelles, les femmes qui travaillent dans notre branche répondent en faisant référence aux échanges, aux relations sociales, aux contacts, aux enfants, etc. Elles soulignent la qualité des relations avec la hiérarchie et le fait qu'il y ait peu de hiérarchie. Les femmes recherchent la qualité des relations et l'autonomie. Les hommes qui travaillent dans notre branche, en réponse à la même question, utilisent d'autres termes. Ils veulent rendre service, ils recherchent la variété des tâches, l'absence de routine, la diversité des activités. Ils apprécient la diversité des tâches caractéristiques de la vie des centres sociaux. Les hommes se placent ainsi sur un axe professionnel visant à la réalisation de soi et se situent dans une relation d'aide avec les usagers.

Hommes-Femmes et accès à la promotion

Pour les femmes interrogées dans le cadre de cette étude, promotion signifie augmentation salariale. Elles estiment ces promotions difficiles au regard de la taille des structures et de leurs ressources. Les hommes, eux, font le lien entre promotion et formation. Ils estiment que c'est aux salariés d'être responsable dans ce domaine.

Hommes-Femmes face au temps partiel

Confrontés au temps partiel, hommes et

femmes de notre branche adoptent globalement des positions différentes. Les hommes disposent souvent d'un second métier, plutôt technique, qui leur permet de compenser les insuffisances d'activité. Les femmes voient plutôt le temps partiel comme une opportunité pour la gestion des tâches domestiques et parentales.

Notre branche et la reproduction de stéréotypes

Dans notre branche comme dans la société, les stéréotypes de genre sont portés tant par les femmes que par les hommes, qu'ils soient salariés, usagers, financeurs etc. La conséquence de cette pression externe est qu'il existe au sein de la branche des métiers féminins (petite enfance, référent famille...) et masculins (animateur, responsable jeunes...).

Conclusion

On retrouve dans notre branche un fonctionnement très proche de celui de l'ensemble des branches professionnelles du marché de l'emploi français. Nous pouvons nous comparer avec des secteurs particulièrement sexués comme par exemple celui de la santé et du métier d'infirmière, ou celui de la grande distribution et ses emplois de caissière.

L'intérêt de la mixité est pourtant reconnu par tous, c'est pourquoi développer une culture de l'égalité fait écho aux valeurs que nous portons dans la branche. ■



A vous de jouer...

Pour vous faire découvrir la diversité des métiers de notre branche, nous réalisons à chaque lettre d'info une interview « Focus métier ». Vous travaillez dans un centre social, un établissement d'accueil de jeunes enfants ou une association de développement social local. Vous avez suivi un parcours professionnel classique ou original. Votre témoignage nous intéresse ! Contactez-nous à reagir@cpnef.com

Pour télécharger la lettre d'informations : www.cpnef.com

CPNEF - SNAECOS - 18/22 avenue Eugène Thomas • 94276 LE KREMLIN BICETRE - Tél. 01.58.46.13.45 • Syndicat employeur : SNAECOS - Syndicats de salariés : CFDT (Fédération nationale des services de santé et des services sociaux) - USPAOC CGT (Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle) - CFTC (Fédération nationale des syndicats chrétiens des services de santé et services sociaux) - FO (Fédération nationale de l'action sociale) - CFCEGC (Fédération française des professions de santé et de l'action sociale CNTS Action sociale) • Directeur de la rédaction : Jacques Brun • Rédactrice en chef : Valérie Coursange • Rédacteurs : Jacques Brun, Joëlle Garello, Valérie Coursange • Conception graphique : Monarque Evolution • Impression : Direct Impression • Tirage : 4 700 exemplaires • Dépôt légal : juin 2012 • ISSN 1966-933X